

Pourquoi la société n'est-elle pas un perpétuel *happening*, les individus exerçant chaque jour le maximum de l'inventivité qu'autorise en principe leur liberté ? Qu'est-ce qui les pousse à répéter chaque jour pour l'essentiel les gestes d'hier, comme le montre l'observation systématique des autres, qui souligne les constances, les règles, la stabilité et la reproduction globale de la société ? L'interactionnisme offre, selon Winkin, une explication partielle : « Dès le moment où deux acteurs sont en situation de co-présence physique, ils sont soumis à un ensemble de règles interactionnelles, régissant notamment leur engagement dans cette situation. Ils ne peuvent plus agir comme s'ils étaient seuls, même s'ils restent silencieux, évitent de se regarder ou cherchent à ne pas bouger » (p. 95). L'engagement dans la situation est une insertion dans la communication à laquelle chacun est forcé de participer. Avant tout, l'individu est membre du groupe et celui-ci exige qu'il se fasse prévisible. À l'échelle de la société, l'engagement individuel « performe » la culture en permanence par ses faits et gestes (p. 91).

Que vient faire la communication dans cela ? Eh bien, c'est le regard qui rend attentif au dessin des interactions qui font orchestre, c'est un « cadre primaire analytique » (p. 206) et non un thème/objet de « la communication télégraphique » (p. 9).

Quant à l'anthropologie, elle propose des activités ethnographiques qui vont étudier des situations à taille humaine, (presque) de l'intérieur comme le permettent les méthodes traditionnelles de la discipline, en s'éclairant de la conviction que « l'universel est au cœur du particulier » (p. 208). L'anthropologie de la communication est, pour Winkin, une micro-sociologie qui tente à sa manière de répondre à la question : « Comment l'ordre social s'engendre-t-il au quotidien, dans l'accomplissement de règles "connues de personne, entendues par tous" » (p. 211).

François Demers  
Département d'information et de communication  
Université Laval  
Sainte-Foy  
Québec G1K 7P4

---

Claude BONTEMS (dir.), *Le juge : une figure d'autorité. Actes du premier colloque de l'AFAD (Association Française d'Anthropologie du Droit)*. Paris, L'Harmattan, 1996, 685 p., réf.

Ces Actes d'un colloque tenu à Paris en 1994 publient les textes de 29 auteurs autour de quatre thèmes, eux-mêmes subdivisés : I. *Le juge et la tradition* (Une autorité institutionnelle, Une autorité formelle); II. *Fondements de l'autorité du juge* (Le juge arbitre, Le juge acteur de la régulation sociale, Le juge, figure suprême dans la société); III. *Le juge, les minorités et les colonisés* (Le juge et les Égyptiens dans l'Antiquité, Le juge et les Indiens d'Amérique, Le juge et les Maghrébins); IV. *Et à l'Est, quoi de nouveau ?* (Évolution historique et politique, Situation actuelle et réforme en Russie).

Les Actes d'un colloque sont souvent intéressants parce qu'on y trouve une variété de points de vue et d'expertises couvrant un large éventail d'intérêts et de situations dans plusieurs régions du monde. Ces Actes ne sont pas faits pour offrir un état des lieux sur le thème du colloque, ni la coordination des perspectives de chacun. Chaque auteur, qu'il soit anthropologue ou juge, met en place sa réflexion autour d'une situation actuelle ou plus ancienne et nous nous retrouvons devant une pluralité de cas qui se prêtent aussitôt à la